

NOMENCLATURE GÉNÉRALE DES ACTES PROFESSIONNELS (NGAP) : LES SOINS INFIRMIERS ET LEURS COTATIONS - E-LEARNING



FINANCEMENTS

- FIF-PL
- Individuel

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Infirmier(e)s libéral(e)s et remplaçant(e)s./facturier

MODALITÉ

E-learning

DURÉE

9 heures

Grâce à notre formateur expert, vous comprendrez comment appliquer la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP) en respectant les règles conventionnelles. Une attention particulière sera accordée aux cotations complexes, aux nouvelles cotations. Les infirmiers et infirmières libérales pourront ainsi prendre connaissance des évolutions (ex : prise en charge post opératoire, vaccination, pansements à pression négative,...).

Le Pôle Formation Santé a établi un programme progressif sur la NGAP en deux temps afin de l'appréhender en douceur et pouvoir la mettre en pratique dans son quotidien. La formation se complète par "NGAP Perfectionnement", également accessible en e-learning. Vous y découvrirez d'autres notions pour approfondir et aller plus loin dans la compréhension du thème et des avenants. Ainsi, la cotation des soins ne sera plus un casse-tête !

Les objectifs

- Connaître les dispositions générales.
- S'approprier le titre XVI de la NGAP des IDEL relatif aux soins infirmiers.
- Savoir appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués.
- Connaître les différents cumuls à taux plein ou à demi de la NGAP.

Les + du programme

- Séquences d'exercices permettant l'acquisition de connaissances en lien avec la NGAP : pansements complexes comme des ulcères veineux avec mise en place d'une compression multicouche, perfusions et diffuseurs d'antalgique sur 12h, utilisation de la MCI,...
- Étude de cas concrets permettant une appropriation de la NGAP.
- Le forum est ouvert pour communiquer directement avec la formatrice pendant toute la durée de la formation.
- Présentation de la dernière évolution des cotations avec la mise en place de l'avenant 9 et l'instauration de nouvelles cotations pour la vaccination et l'avenant 10 en lien avec la facturation en forfaits BSI pour tous les patients dépendants.
- Formateur expert santé par une infirmière libérale

Les points clés du programme

- Historique de la NGAP, le contexte, les accords et convention avec les caisses de sécurités sociales.
- Les règles de la NGAP en 2023, lettres clés, les règles de cumuls, les frais de déplacement, Evolution en fonction des avenants, Majorations et revalorisation des soins.
- Exploration du détails des actes, les PRADO, la BSI (Bilan de Soins Infirmiers).
- Application pratique de la nomenclature à destination des IDEL.
- Vaccination, bilan de prévention et autres nouveautés
- Exercices d'application concrets

Le formateur

Elodie MANIKOWSKI, Infirmière libérale ayant plus de 6 ans d'exercice libéral, maîtrisant parfaitement la NGAP.

Méthodes pédagogiques

Avec une mise en lien sur la plateforme du Pôle Formation Santé

Pour cette formation, nous vous proposons :

- D'identifier vos besoins de formation grâce au questionnaire sur la formation via la plateforme.
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des

compétences à travers des activités individuelles sous forme d'apports vidéos-quizz.

- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues minutés sollicitant les participants sur des réflexions individuelles.
- D'échanger avec le formateur via le forum dédié aux participants à la formation NGAP (infirmiers, infirmières libérales et remplaçants).
- Des axes et des actions d'améliorations via des conseils et des fiches synthèses.

Méthode d'évaluation

Sur la plateforme e-learning du PFS, dédiée à la formation des infirmiers

Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec le formateur, expert dans la santé. Cela vous permettra, par comparaison, de mesurer l'évolution de vos connaissances sur la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP), les soins infirmiers et leurs cotations applicables aujourd'hui.

Bilan de fin de formation : Grâce à l'analyse de vos retours synthétisés par le Pôle Formation Santé, nous pourrions évaluer votre niveau de satisfaction et effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation e-learning.

Contacts

Pôle Formation Santé

Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON

Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER

Site de Bordeaux - 33320 EYSINES

Tél. : 04 37 46 18 68

E-mail : inscriptions@poleformation-sante.fr

www.poleformation-sante.fr